

NOTES

1. Pour le prénom de notre troubadour, nous avons adopté l'orthographe de l'/ mouillé, qui est caractéristique du provençal. Pour son deuxième nom, nous avons préféré l'orthographe qu'on emploierait en français moderne. Dans les manuscrits, ce nom présente les formes suivantes (les chiffres qui suivent les lettres désignent le nombre de fois): *ademar* (A6, B5, Da1, I9, K10, M1, R2, T2, d2 = 38); *ažemar* (C2, D3, Dc1, E9, G5, J2, M3, R1, α2 = 28); *adžemar* (R4, U1, f2, β1 1 = 8); *ačemar* (D2, Dc2, M1, N6, T1 = 12); *asemar* (T3); *asesmar* (T1); *assemar* (Berenguer de Noya 1); *adesmar* (a1 2); *adesinar* (a1 1); *aesmar* (S1); *ad aimars* (Da1); *aymar* (C1 1); *aimar* (a1 1); *amar* (a1 1). (Concernant Berenguer de Noya, voir note 1 de la p. 236.)

2. La liste des manuscrits contenant la biographie provençale et les pièces mêmes de notre troubadour, se trouve plus loin, aux p. 89-91. D'autre part, les éditions qui ont été faites de la *vida* sont mentionnées ci-dessous, à la p. 183, avant les notes des pièces du troubadour; là se trouve aussi l'appareil des variantes des autres manuscrits contenant la biographie.

3. *Maruois* ne peut, en effet, être que l'actuelle Meyrueis dans l'arrondissement de Florac. Le développement phonétique du mot s'explique ainsi. Pour ce qui est de la tonique, *o* ouvert devant élément palatal se diphtongue, d'abord en *uo*, puis, au XIV^e siècle, en *ue* (voir Ronjat, *Grammaire istorique*, t. 1, § 103, p. 171, et, pour le Gévaudan, dont Meyrueis était limitrophe, Brunel, dans *Bibliothèque de l'École des Charles*, t. 77, p. 259, § 6). Pour ce qui est de la prétonique, *ei* moderne est issu régulièrement de *ai* (voir Ronjat, *ouvr. cité*, t. 1, § 173, p. 301); nous citerons seulement, en 1175, *Mairois* (Brunel, *ibid.*) et, en 1363, *Jehan de Mairuais* (forme francisée, dans Dupont-Ferrier, *Gallia Regia*, t. 1, p. 312). Si nos manuscrits nous présentent, au lieu de **Mairuois*, une forme *Maruois*, c'est sans doute un exemple de *-ir-* dissimilé en débit rapide par *i* à la tonique (quelque chose de semblable est exposé par Ronjat, *ouvr. cité*, t. 2, § 343, p. 222-223).

4. Voir Appel, *Das Leben und die Lieder des Trobadors Peire Rogier*, p. 9, et Beaunier, Dom, *Recueil historique des archevêchés . . . de France, Introduction*, p. 185-186.

5. Concernant Meyrueis: Barbet, J., *Jongleurs et troubadours du Gévaudan* (Bulletin de la Société d'Agriculture . . . de la Lozère, t. 51, Mende, 1899, p. 6-17); Cazalis, F., *Notice sur un manuscrit du XVII^e siècle concernant la ville de Meyrueis* (Bulletin de la Société d'Agriculture . . . de la Lozère t. 10, Mende, 1859, p. 542-548); Chevalier, U., *Répertoire des Sources historiques du moyen-âge, Topo-bibliographie*, deux volumes, Montbéliard, 1903; Cottineau, Dom L. H., *Répertoire topo-bibliographique des abbayes et prieurés*, deux volumes, Mâcon, 1935; *Dictionnaire de la noblesse*, Paris, 1770, t. 1, p. 37; Germer-Durand, *Mémoire concernant la baronnie de Meyrueis* (Bulletin . . . de la

Lozère, t. 54, 1802, p. 47-254); *Inventaire-Sommaire des archives départementales* de la Lozère (Mende, 1876-1904) et du Gard (Paris-Nîmes-Mende, 1865-1926); Lasteyrie, R. de, et Vidier, A., *Bibliographie générale des travaux historiques et archéologiques publiés par les sociétés savantes de la France*, neuf volumes, Paris 1888-1914; l'Abbé Prouzet, *Histoire du Gévaudan* (le lieu et la date d'impression nous ont échappé); Stein, H., *Bibliographie générale des cartulaires français*, Paris 1907. — Concernant Grandmont : Beaunier, Dom, et Besse, Dom J.-M., *Abbayes et prieurés de l'ancienne France*, t. 5, Ligugé-Paris, 1912; Chevalier, U., *Répertoire des sources historiques du moyen-âge*, *Topo-bibliographie*, Montbéliard, 1903; Couderc, C., *Les manuscrits de l'abbaye de Grandmont* (Bibliothèque de l'École des Chartes, t. 62, 1901, p. 362 ss.); Estiennot, Dom, *Antiquitates Benedictinae* (Bibl. Nat., ms. lat. 12760-12761); l'Abbé Fuzier, *Monographie sur les religieux de Grandmont* (Mémoires de la société des lettres ... de l'Aveyron, 1911, p. 316-324), *Gallia Christiana*, t. 2, Paris 1720, p. 645-660; Guibert, L., *Les manuscrits du séminaire de Limoges*, Limoges, 1892, p. 42-58, n.os 68-84; Lecler, A., *Histoire de l'abbaye de Grandmont* (Bulletin de la société d'archéologie ... du Limousin, t. 57, 1907, p. 129-171 et 413-478; t. 58, 1908, p. 44-94 et 431-497; t. 59, 1909, p. 14-66 et 366-408; t. 60, 1910, p. 86-162 et 371-452); Levesque, J., *Annales ordinis grandimontis*, Troyes, 1662; Prou, M., *Additions et corrections au Gallia christiana* (Mélanges d'archéologie et d'histoire de l'École française de Rome t. 5, 1885, p. 251-275); *Revue d' Histoire de l'Église de France*, 26 volumes, Paris 1910-1940; Stein, H., *Bibliographie générale des cartulaires français*, Paris 1907.

6. Pour compléter ces recherches, nous nous sommes aussi adressé aux archivistes en chef, actuellement ou anciennement en fonction, dans les départements dont les documents pourraient renfermer le nom de notre troubadour. M. Clovis Brunel, ancien archiviste en chef de la Lozère, nous a affirmé que le nom de Guilhem Adémar ne se trouve pas dans les documents des archives de ce département. M. Marcel Gouron, archiviste en chef du Gard, département auquel appartient Nîmes, nous a répondu, après avoir aimablement examiné les documents où pourrait éventuellement se trouver mentionné Guilhem Adémar: « Je ne retrouve rien, malheureusement. » De Grandmont, il existe un cartulaire, conservé aux archives de Maine-et-Loire. M. Jacques Levron, archiviste en chef de ce département, qui a eu l'amabilité d'étudier ce cartulaire pour notre compte, nous écrit : « J'ai le regret de vous faire savoir que je n'ai pas trouvé mention du troubadour Guilhem Adémar dans le cartulaire de Grandmont. »

7. Albanès-Chevalier, *Gallia christiana novissima*, « Marseille », col. 696.

8. Brunel, *Les plus anciennes chartes en langue provençale*, n° 265,18.

9. Voir ci-dessous, p. 33.

10. Brunel, *Les plus anciennes chartes en langue provençale*, n° 270.
11. P. 33.
12. Limouzin-Lamothe, *La Commune de Toulouse*, p. 431, n° LXXXIX.
13. *Ibid.*, p. 429-430, n° LXXXVIII.
14. Albanès-Chevalier, *ouvr. cité*, « Arignon », col. 807, n° 4433.
15. Limouzin-Lamothe, *ouvr. cité*, p. 447, n° XCVIII.
16. F. Benoît, *Recueil des actes des comtes de Provence*, t. 2, p. 283, n° 186.
17. Cabié, E, dans *Archives historiques de l'Albigeois*, t. 6, p. 146.
18. Voir ci-dessus, p. 13.
19. Car le *terminus ad quem* de sa naissance est, comme nous le verrons tout à l'heure (p. 19), à peu près 1175.
20. C. Porée, *La consulat et l'administration municipale de Mende*, p. 14.
21. *Les vies des ... poètes provençaux*, éd. Chabaneau-Anglade, p. 30-31. Sur cette biographie se fonde d'ailleurs le récit qui figure dans *l'Histoire littéraire de la France*, t. 14, p. 567, récit qui, selon la bibliographie de Pillet-Carstens, p. 169, est « tout à fait inutilisable ».
22. *Ibid.*, Introduction, p. 64.
23. *Ibid.*, p. 305-306.
24. Thomas, *Francesco da Barberino et la littérature provençale en Italie au moyen-âge*, p. 177.
25. *Ibid.*, p. 130.
26. Voir Monaci, *Testi antichi provenzali*, col. 117, v. 21.
27. Par contre, comme nous l'expolserons plus loin (p.48-58), nous ne pensons pas avec Rudolf Zenker que le sixième troubadour satirisé par Peire d'Auvergne, dans la pièce n° 323,11, soit Guilhem Adémar. — Ici et *passim*, les numéros que nous donnons pour indiquer les pièces, sont ceux qu'elles portent dans la bibliographie de Pillet-Carstens.
28. Selon l'édition de Klein, *Die Dichtungen des Mönchs von Montaudon*, p. 25.
29. *Der Mönch von Montaudon*, p. 72.
30. *Jahrbuch für romanische und englische Literatur*, t. 14, 1875, p. 122.
31. *Ouvr. cité*, p. 21-22.
32. *Literaturblatt für germanische und romanische Philologie*, année 7, 1886, col. 456-457.
33. *La personalità storica di Folchetto di Marsiglia*, p. 53, n. 80.
34. *Le troubadour Folquet de Marseille*, p. 51*.
35. Selon Klein, *ouvr. cité*, p. 27.
36. *Ouvr. cité*, p. 87*.

37. Par contre, la connaissance du *terminus a quo* de la satire ne nous donnerait aucun point d'appui pour nos recherches; c'est pourquoi nous n'avons pas pensé être tenu d'examiner cette question.
38. Voir p. 263.
39. Bergert, *Die von den Trobadors genannten oder gefeierten Damen*, p. 18, n. 1, p. 123, n. 1.
40. Anglade, *Onomastique des troubadours*, p. 56.
41. *Ibid.*, p. 60.
42. *Ibid.*, p. 71.
43. *Ibid.*, p. 111.
44. *Ibid.*, p. 199.
45. *Ibid.*, p. 223.
46. *Les troubadours à Narbonne*, dans *Mélanges Chabaneau*, p. 744-745. Voir aussi Bergert, *ouvr. cité*, p. 20.
47. *Ibid.*, p. 745.
48. Celle dans laquelle le Moine de Montaudon composa sa satire.
49. Au v. 50 de la pièce n° VI de la présente édition.
50. Le même savant, sur la foi de renseignements qu'il tient de M. J. Tissié, archiviste, bibliothécaire de la ville de Narbonne, donne (*ouvr. cité*, p. 745, n. 2) les précisions suivantes sur les épouses de Pierre de Lara (1192-1194) et d'Aimeric III (1194-1239) : « Pierre de Lara a épousé : 1e Sanche infante de Navarre; 2e Margerita ou Margerina. Aimeric III a épousé : 1e Guillemette de Moncade; 2e Marguerite de Montmorency. Aucun historien, ancien ou moderne, ne parle de Béatrix de Narbonne. » « Il est d'ailleurs très possible », ajoute-t-il en terminant, « qu'une des quatre femmes que nous venons de citer ait été appelée Béatrix, nom très répandu dans les grandes familles du temps, sans qu'aucun historien ait cru devoir rappeler ce détail. »
51. *Zeitschrift für romanische Philologie*, t. 7, 1883, p. 201.
52. Schultz-Gora attribue la chanson à Rambertino Buvaelli sur le témoignage du ms. *A*. Voir, concernant l'attribution de la pièce, ci-dessous, p. 40-45.
53. Casini, dans *Giornale storico della letteratura italiana*, t. 2, 1883, p. 400-401, et Bertoni, dans *Rambertino Buvaelli*, p. 23 et n. 1.
54. Voir *Histoire générale de Languedoc*, t. 7, p. 441-448.
55. *Ouvr. cité*, p. 201.
56. D'après *Reinos Cristãos da Península Hispanica, Tabela cronológica dos seus monarcas* coordénada pelo Prof. Dr. António Vasconcelos, Coïmbra, Imprensa da Universidade, 1917.

57. *De los trovadores en España*, p. 153 et n. 2.
58. *Los trovadores*, t. 2, p. 371-372.
59. *Modern Language Notes*, t. 10, 1895, p. 106, col. 211.
60. *Cancioneiro da Ajuda*, t. 2, p. 745.
61. *Onomastique des troubadours*, p. 124.
62. *Poesía juglaresca y juglares*, p. 188-189.
63. *La poésie lyrique des troubadours*, t. 1, p. 212.
64. *Ibid.*, p. 207.
65. *Ibid.*, p. 211.
66. Voir Anglade, *Les troubadours à Narbonne*, dans *Mélanges Chabaneau*, p. 743-745. — L'affirmation de Jehan de Nostredame (*Les vies des ... poètes provençaux*, éd, Chabaneau-Anglade, p. 30-33) que Guilhem Adémar aimait la comtesse de Die, doit reposer sur une confusion, volontaire ou involontaire, avec Raïmbaut d'Orange.
67. P. 205-206.
68. Dans les chansons n.os II, *Ben for'oïmais sazós e locs*, et III, *Pos vei que reverdeja·l glais*, il n'est question que d'une dame, qui est certainement celle d'Albi. Voici nos raisons. Le blanchiment des cheveux du troubadour y est décrit comme étant encore à son premier stade : dans le n° II, des cheveux blancs lui poussent sur la tête, et dans le n° III, sa barbe est seulement en train de devenir grise, tandis que, dans les n.os V et VI, il nomme la couleur *saisa* comme quelque chose d'accompli. En outre, il n'aurait pas été de bon goût d'employer la même plaisanterie vis-à-vis de la deuxième dame.
69. Concernant l'impossibilité d'identifier cette dame, voir ci-dessus, p. 19.
70. Ici, par opposition au n° V, à l'intérieur de la pièce même.
71. On peut voir un indice de ce succès dans le fait que la seule strophe de la pièce n° II qui soit contenue dans les mss. *Dc* et β 1, est précisément celle sur les *canetas*.
72. P. 21.
73. Voir la table chronologique, ci-dessus, p. 21.
74. *Modern Language Notes*, t. 10, 1895, p. 104-105, col. 208-209, et n. 7.
75. *De los trovadores en España*, p. 153-154.
76. *Los trovadores*, t. 2, p. 370.
77. *Modern Language Notes*, t. 10, 1895, p. 105, col. 210.
78. *Cancioneiro da Ajuda*, t. 2, p. 744-745 et n. 1.
79. *Onomastique des troubadours*, p. 20.
80. *Poesía juglaresca y juglares*, p. 189, n. 1.

81. *La poésie lyrique des troubadours*, t. 1, p. 375.
82. Voir Chaytor, *Savaric de Mauléon*.
83. Voir ci-dessous, p. 35.
84. Il est assez étonnant que presque tous les savants cités ci-dessus aient cru pouvoir faire cette identification. Ils ont probablement été influencés par Milá (*De los trovadores en España*, p. 153 et n. 2), qui propose Alphonse IX en premier lieu et, dans une note seulement, fait une réserve en faveur d'Alphonse VIII. M. Jeanroy (*La poésie lyrique des troubadours*, t. 1, p. 208, n. 1) pense cependant que Milá fait une fausse interprétation du passage de Guilhem Adémar.
85. P. 26.
86. Voir Schirrmacher, *Geschichte von Spanien*, t. 4, p. 247-259.
87. Jeanroy, *La poésie lyrique des troubadours*, t. 1, p. 172 : « Rien ne nous prouve que les comtes [de Provence] ... aient réservé un bienveillant accueil aux poètes courtois.»
88. Lettre citée dans l'*Histoire générale de Languedoc*, t. 6, p. 381.
89. Schirrmacher, *Geschichte von Spanien*, t. 4, p. 285.
90. *Histoire générale de Languedoc*, t. 6, p. 383.
91. Peut-être Alphonse VIII avait-il été le protecteur de Guilhem Adémar pendant des voyages que celui-ci avait faits en Espagne.
92. M. Jeanroy (*Annales du Midi*, t. 2, 1890, p. 297, n. 4) a donc certainement raison de rattacher à la « victoire de las Navas de Tolosa » les allusions dont nous avons parlé. Cependant, après nos recherches, nous pensons être en état d'ajouter une précision à ce que dit l'éminent savant : le troubadour parle de la convocation éventuelle d'une armée; il ne fait, par conséquent, pas allusion à la victoire même, mais aux événements qui la précédèrent immédiatement.
93. P. 26.
94. Par contre, il est impossible de dire, pour les raisons mentionnées ci-dessus (p. 24), quel est son rapport chronologique avec la chanson n° V, *Lanquan vei flurir l'espigua*.
95. = du pays de la dame; concernant le sens des vers 11-12, voir la note de la p. 200.
96. P. 26.
97. P. 25, n. 1 et p. 24.
98. En conséquence, nous ne pouvons pas non plus émettre d'hypothèse sur les dates des pièces n.os VIII, *De ben gran joia chantera*, et IX, *Quan la bruna biza branda*, qui sont adressées à cette dame. Faisons remarquer, à cette occasion, que dans les chansons n.os I, XI, XIII et XIV, les points d'appui d'ordre biographique font entièrement défaut. Comme il n'y a pas non plus de facteurs objectifs d'un autre ordre venant à notre aide pour situer ces pièces

chronologiquement, il faut dire que l'ordre dans lequel nous les avons placées, entre elles et par rapport aux autres, tient à des raisons plus ou moins arbitraires.

99. Voir plus loin, p. 62-67.

100. Concernant cette question de terminologie, voir Zenker, *Die provenzalische Tenzzone*, p. 10-15, et Jeanroy, *La poésie lyrique des troubadours*, t. 2, p. 248-249, et p. 249, n. 1.

101. Voir, pour les relations de l'Église et de la poésie des troubadours, Stroński, *Le troubadour Folquet de Marseille*, p.87*-88*.

102. Balaguer (*Los trovadores*, t. 2, p. 370) prétend que, lors de la composition même de la chanson, son auteur était en Espagne, mais nous croyons avoir montré que cette poésie a probablement vu le jour en Languedoc. — Nous ne comprenons pas, d'autre part, pour quelle raison M. Menéndez Pidal (*Poesia juglaresca y juglares*, p. 188, n. 1) suppose qu'elle a été composée en France.

103. C'est ce que dit Balaguer (*Los trovadores*, t. 2, p. 372), d'ailleurs un peu trop affirmativement.